

Rubrique nécrologique

ACTION ET DEMOCRATIE, de tendance qu'elle était, est, paraît-il, devenue un nouveau syndicat sur le champ de syndicalisation du SNETAA dont il/elle est issu-e. En gardant le nom d'une tendance, un syndicat nouveau-né ne s'expose-t-il pas à être un monolithe, ce qui, en l'occurrence, contre-dirait ses prétentions démocratiques ?

Il y a donc une « naissance » annoncée conjointe à un acte de décès dès longtemps prévisible.

L'affaire s'est nouée il y a quelques mois et **ce qui se produit aujourd'hui ne doit pas réjouir les syndicalistes ni rassurer le monde au travail.**

Alors que la crise, consubstantielle à la mondialisation, détruit l'emploi, réduit les salaires, rogne les retraites, asservit les travailleurs contre les objectifs émancipateurs de la *Charte d'Amiens*, l'appareil syndical apparaît tel qu'il est devenu, non plus l'outil forgé par et pour la classe ouvrière, mais un enjeu de pouvoir et de notabilité pour ses dirigeants.

Le SNETAA qui tire ses sources d'une époque noire que la célébration du soixante-dixième anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 nous remet en mémoire, avait réussi sa dépétainisation grâce au volontarisme de certains de ses dirigeants d'après guerre, dont Pierre MAUROY, et par son adhésion durable à la FEN. C'est au cours de ce long parcours que, sous la bannière de la tendance UID (Unité, Indépendance, Démocratie), le SNETAA a forgé les mandats qui l'honorent, de défense de l'Enseignement professionnel au bénéfice de ses personnels et de ses élèves, d'Indépendance syndicale et de Laïcité.

L'éclatement de la FEN, au début des années 90, a marqué le début des errements du SNETAA tombé aux mains aventureuses d'un joueur de martingale, ce qui pour l'aboutissement des luttes ouvrières n'est pas nécessairement la garantie du succès.

Toujours est-il que, malgré l'alliance contre nature que Bernard PABOT établit alors avec le SNES en créant la FSU, le SNETAA engrangea, de 1993 à 2001, quelques vrais succès syndicaux.

La généralisation du baccalauréat professionnel permit, par exemple, d'élargir le pourcentage de bacheliers par tranche d'âge* et le nouveau statut des PLP donna à l'enseignement professionnel la possibilité d'affirmer son égale dignité avec l'enseignement général et technologique.**

Mais en sortant de la FSU, la direction nationale et ses acolytes académiques, ne furent plus en phase réelle avec les exigences syndicales, en dépit de la création de la fédération EIL*** et de son brillant et prometteur colloque, dès 2002, sur « *Sens de l'Ecole, sens du métier* » qui traçait son chemin à la nouvelle fédération mais qui resta sans lendemain. Désormais le fractionnisme, à l'origine de la rupture avec la FSU, les exclusions, les prédatations exercées sur des syndicats amis montrèrent ce qu'était devenu le SNETAA : une machine de pouvoir au contenu syndical de plus en plus palissant.

Le coup de grâce fut donné par le successeur et vider de PABOT, l'improbable Christian LAGE, qui au fond de la poubelle de l'histoire où il s'est complaisamment jeté gardera l'entière responsabilité d'avoir mis à mort l'enseignement professionnel public, pour complaire au pouvoir et aux éminences grises de la patronale UIMM.

Les contestataires actuels du pouvoir de LAGE, ceux qui créent, face au SNETAA et contre lui, un nouveau syndicat fractionniste, comme le fut il y a une dizaine d'années le SNUEP, ont certes reproché à l'actuelle direction le protocole d'accord signé avec DARCOS instaurant le bac pro en 3 ans et liquidant surtout le BEP et le caractère hautement professionnalisant de l'ancien bac pro., sous le prétexte de sauver le corps des PLP que la RGPP ponctionne plus que les autres, protocole d'accord ou pas. Mais ils se sont surtout lancés dans une bataille aux incidences judiciaires à propos de la gestion, y compris financière, de l'appareil par l'équipe de LAGE et à son seul profit.

Une tempête dans un verre d'eau ?

Tout cela sur fond de duperie : la recomposition syndicale !

Les lois de SARKOZY sont nombreuses et rarement appliquées puisqu'il en faut toujours de nouvelles ... Celle sur la « représentativité », entendez les moyens en décharges que donnent les résultats des élections professionnelles, agite en effet le monde soi-disant syndical. Il faudra au moins 10 % de voix pour être « représentatif » ... Le SNETAA, à lui tout seul et sur l'ensemble des corps enseignants ne pouvant espérer atteindre ce seuil minimum, cherche un parapluie et des renforts ... FO qui est majoritaire tant à droite qu'à gauche (un syndicat réversible en quelque sorte), mais minoritaire sur quasiment tous les secteurs professionnels, cherche des supplétifs...

Cela pimente la querelle et la rupture entre SNETAA et ACTION ET DEMOCRATIE : tous à FO ! Non, tous à la FSU ! Non, non, tous à l'UNSA !

En vue de garder les décharges qui font prospérer les appareils !

Le SNETAA ne vaut pour l'heure pas grand-chose, syndicalement parlant, puisqu'il a trahi l'essentiel de ses mandats. Mais c'est un outil syndical qui en son temps, beaucoup à la FEN et un peu à la FSU, a servi les intérêts de ses adhérents et des salariés de son secteur.

Casser un tel outil, même s'il apparaît comme une coquille de plus en plus vide parce que la direction nationale l'a voulu ainsi et que les directions académiques ont laissé faire, est **un geste grave et lourd de conséquences parce qu'il se commet toujours contre les intérêts matériels et moraux des travailleurs.**

Même si votre marteau est rouillé, presque démanché, il peut toujours enfoncer un clou ou briser une vitre. Mais quand il a fini à la déchetterie, vous ne pouvez plus vous en servir même pour écraser un rat d'égoût.

Les grandes Conf. se congratulent : CHEREQUE, un ami de cœur du MEDEF, fait une petite visite à THIBAUT et celui-ci lui rend la politesse à TOURS. Après tout, MAILLY a bien fait lui aussi sa petite apparition au congrès du SNETAA ...

Trois petits tours et puis s'en retournent à leurs affaires de cogestion.

C'est à cela que sert la nouvelle loi sur la représentativité syndicale : laisser en place les dociles, ceux qui rejoignent les ouvriers juste pour les empêcher de faire des bêtises.

Même l'étiage de plus en plus accentué de la syndicalisation ne leur met pas la puce à l'oreille, à ces Messieurs-Dames les grands syndicalistes ! Il y aura quelques dégâts collatéraux, mais la nouvelle loi SARKOZY leur garantit un brillant avenir. Croient-ils ...

Les travailleurs sont comme les citoyens : ils s'abstiennent.

Mais ils peuvent aussi se mettre en colère.

Cela s'appelle la Révolution ...

Pour le coup ce serait non seulement la petite mort d'une loi sarkosienne parmi d'autres, mais les obsèques de la recomposition syndicale.

Ne rêvons pas et contentons-nous de lire le faire part de la mort du SNETAA et de ses essaims décomposés.

** Encore que le bac pro dans sa version 1995 relève plus d'une initiative politique que d'une revendication syndicale*

*** Est-ce parce que le véritable négociateur face à ALLEGRE ne fut pas PABOT que ce dernier laissa ensuite sous le boisseau bon nombre de dispositifs de ce nouveau statut qui non seulement auraient renforcé la situation des PLP mais pouvaient aussi servir de modèle revendicatif aux autres corps enseignants ?*

**** La véritable appellation de la fédération EIL est « Syndicats e.i.L. Fédérés Unitaires »*